

Au 202

L'info de l'Assemblée Générale de Lutte contre Toutes les Expulsions

N° 01, 8 juillet 2013, Imprimé par nos soins, Prix Libre - 202 rue de Bayeux, Caen -

Communiqué de l'Assemblée générale de lutte contre toutes les expulsions, Caen, 28 juin 2013

La Préfecture expulse, nous, on réquisitionne les logements vides !

Suite à une décision du Préfet du Calvados de limiter l'accueil des étranger-e-s – demandeur-se-s d'asile ou débouté-e-s du droit d'asile – une centaine de personnes se retrouve aujourd'hui expulsée des centres d'hébergement d'urgence (115). D'ici fin août, ce sont 700 personnes qui pourraient se retrouver à la rue. Face à cette situation inacceptable, la préfecture invoque le manque de financements accordés par l'Etat pour ne pas trouver de solution décente. Pourtant, le droit au logement est un droit inconditionnel, et pour nous non négociable, quelle que soit la situation de l'individu.

C'est pourquoi il est urgent de répondre à cette situation critique en réquisitionnant un lieu vide pour en faire un espace d'habitation. Par cette occupation nous entendons simplement faire respecter le droit fondamental au logement pour tou-te-s et créer un rapport de force suffisant pour faire céder la Préfecture. Actuellement, il y aurait environ 3 millions de logements vacants en France, dont plus de 5500 à Caen. Si les logements restent vides, c'est pour faire jouer la spéculation immobilière et gonfler les prix. En France, il y a plus de logements vides que de gens qui dorment dehors.

Ce lieu se trouve au 202 rue de Bayeux, 14000 Caen et est occupé depuis mardi 25 juin 2013.

Nous avons des besoins, tant humains que matériels. La présence de chacun-e est indispensable.



Un appel à la solidarité est lancé. Ce lieu est auto-organisé et géré de manière collective. Nous appelons à une large mobilisation.

**Rassemblement
lundi 8 et lundi 15 juillet
à 18 h devant
la Préfecture**

Contre la xénophobie de l'Etat !
Pour un logement pour tou-te-s !

L'Assemblée Générale contre toutes les expulsions et l'autogestion du 202 rue de Bayeux

L'Assemblée Générale contre toutes les expulsions est née suite à l'appel du collectif 14 pour les droits des étrangers le lundi 17 juin. Ouverte à tous et à toutes, elle regroupe à la fois des personnes solidaires appartenant ou non à une organisation, ainsi que des personnes expulsées de leur foyer d'hébergement d'urgence. Cette AG, qui se veut autonome de toute organisation partisane, syndicale et associative quelle qu'elle soit, tend à la démocratie directe. Toutes les décisions sont amenées à être prises collectivement, après discussions, et si nécessaire après un vote sur la base d'une personne égale une voix. Les différents mandats (trésorier par exemple) sont sous contrôle de l'AG, et reposent autant que possible sur la rotation des tâches. Elle a ouvert et occupe aujourd'hui l'ancien foyer au 202 rue de Bayeux (arrêt de bus Bernard Palissy, ligne 3).

Ce lieu occupé est autogéré. Il n'y a pas des dirigeants d'un côté, des dirigés de l'autre, et là encore les décisions sont prises collectivement entre habitantEs. Nous sommes donc attachéEs à un fonctionnement égalitaire et antiauto-ritaire, et c'est sur ces bases que nous comptons lutter.



Suite au dépôt de plainte et la réponse aux propos du directeur de Calvados Habitat - Communiqué de l'AG de Lutte

Nous apprenons le mardi 2 juillet (et sans surprise) que Calvados Habitat, propriétaire des locaux du 202 rue de Bayeux, décide de porter plainte pour occupation illégale. S'en sont suivies quelques visites d'huissiers mettant en marche la procédure d'expulsion.

Calvados Habitat justifie opportunément sa plainte au motif que le lieu devait prétendument être loué à une association d'hébergement d'urgence. Pourtant, au Conseil d'administration, aucun projet pour 202 rue de Bayeux n'a été mentionné depuis le début de vacation de ces lieux en septembre 2012. Donc soit le directeur de Calvados Habitat est en parfaite illégalité quant à cette future location qu'il cache à son Conseil, soit il ment volontairement aux medias. Les deux cas de figure sont très graves pour un officiel et responsable d'un bailleur social.

Il convient de dénoncer cette imposture et de rappeler que les locaux étaient inhabités depuis septembre 2012 et non avril 2013. Les associations qu'ils hébergeaient auparavant n'ont pas pu rester à cause de l'incompétence de Calvados Habitat qui ne répondait jamais aux requêtes concernant les travaux de rénovation, ce qui ne l'empêchait pas d'encaisser un loyer, excessivement haut, de 3 500 euros tous les mois. Calvados Habitat tente de nous duper et de sauver les

apparences en se drapant d'habits "humanitaires".

Mais en parfait bureaucrate, Calvados Habitat à la tête d'un parc immobilier de 18000 logements ne manifeste en revanche aucun émoi (grand bien leur fasse) quant à la situation tragique des familles nouvellement installées sur les lieux. Pire, elle porte plainte.

Ici comme ailleurs l'Etat et ses sbires intensifient la guerre contre les immigré-e-s, les pauvres et la marge ... Résistons contre toutes les expulsions!

Quelques estimations chiffrées sur le problème du logement :

On compte en France 3,6 millions de personnes mal ou pas logées dont 2 123 000 personnes manquant de confort élémentaire et 800 000 vivant dans des logements surpeuplés. Il y a environ 685 000 personnes sans logement personnel : 141 000 SDF, dont plus 30 000 enfants, 38 000 personnes vivant dans des hôtels, 85 000 vivants dans des habitations de fortune (caravanes, cabanes...), 411 000 personnes hébergées dans leur famille ou chez des amiEs, 18 000 personnes vivent dans des structures sociales d'hébergement ou d'insertion (chiffres de la Fondation Abbé Pierre, qui datent de 2011). 1 220 000 personnes sont en attente d'un logement HLM. 113 000 décisions d'expulsions locatives ont été rendues et 12 759 expulsions ont eu lieu en recourant à l'aide de la police (chiffres 2011).

Les besoins au 202

En priorité:

- **Sommiers**
- **Étagères**
- **Petites armoires (1-1,5m)**

AGENDA DU 202

9/7 - 15/7 2013

- Tous les jours à 18h30 - les AG d'organisation des lieux

- Mardi 9/7 et vendredi 12/7 à 18h30 - les AG politiques de lutte

- Lundi 8 juillet à 18h - Rassemblement contre toutes les expulsions devant la Préfecture

- Lundi 15 juillet à 18h - Rassemblement contre toutes les expulsions (lieu à déterminer)



En bref...

Lundi 1er juillet 2013 - A l'appel de l'AG contre toutes les expulsions, un nouveau rassemblement a eu lieu devant la Préfecture du Calvados. La manifestation, terminée devant la Mairie de Caen, a été suivie par la première AG de Lutte au 202.

Jeudi 4 juillet 2013 - Suite au refus de prise en charge de l'hébergement d'une famille chinoise de demandeur-se-s d'asile composée d'un couple et de leur fils âgé de 8 ans, logé-e-s actuellement au 202, une audience en référé a eu lieu au Tribunal Administratif de Caen. Un rassemblement a été organisé en solidarité avec cette famille.

Le lendemain, nous avons appris que la famille a gagné le référé engagé au tribunal Administratif. La préfecture a donc l'injonction de les loger sous 5 jours !

Une première victoire qui en appelle d'autres !

Vendredi 5 juillet 2013 - Des nouveaux arrivants au 202 - une jeune maman et son bébé d'une semaine qui ont passé la nuit précédente dans la rue, la Préfecture ayant refusé de les héberger.